

■ Avec son *Investissement international et politiques d'attractivité*, Fabrice Hatem nous livre un ouvrage qui arrive à point nommé¹. En effet, la question de l'attractivité de nos territoires est d'actualité tant par les annonces de délocalisations que par la volonté affichée du gouvernement de promouvoir *l'attractivité du site France*. Fabrice Hatem connaît bien le sujet. Comme praticien, conseiller économique à l'Agence française des investissements internationaux (AFII), il fait de son pain quotidien un véritable laboratoire d'expérimentations dont il nous livre ici les résultats. Mais il est aussi théoricien, nourri à des sources multiples, de la science politique à l'économie. Enseignant à l'Université Paris-Dauphine, il sait associer dans son propos rigueur et clarté et mobiliser un appareil théorique solide dans une relecture dynamique.

L'ouvrage aurait pu être sous-titré *les rendez-vous manqués de l'économie et du territoire*. Quelques pages remarquables sur l'épistémologie de la notion d'attractivité montrent l'itération imparfaite entre dimension spatiale et approches économiques. L'auteur rappelle comment, dans un premier temps, l'économie spatiale a découvert le territoire sans parvenir à intégrer à l'analyse l'agent économique final qu'est l'entreprise. Par la suite, c'est l'économie de l'entreprise qui a abordé la question du choix de localisation des activités sans parvenir à cerner toute l'épaisseur de la donnée territoriale.

Offre territoriale complexe.

Fabrice Hatem est un fédérateur, un abatteur de cloisons. Pour lui, l'offre territoriale et la demande (d'implantation) des entreprises se rencontrent sur un marché des projets. Ce marché est loin de la concurrence pure et parfaite, mais il sert de révélateur pour mieux analyser les termes de l'échange entreprises-territoires.

L'offre territoriale se décline à plusieurs échelles. À un niveau national, elle doit associer une offre compétitive de ressources élémentaires à un climat d'affaires favorable. À ce niveau, la France dispose de ressources de qualité, mais son système public demeure mal perçu (charge fiscale perçue comme élevée, image négative liée à une forte propension à la grève...). À un niveau régional, Fabrice Hatem souhaite que soit mieux prise en compte la dimension sectorielle. En effet, l'attractivité est une notion relative et les qualités requises ne sont pas les mêmes pour des activités de haute technologie que pour des activités manufacturières traditionnelles. Au niveau local, la rencontre de l'offre et de la demande se concrétise par une implantation. Fabrice Hatem démontre que l'entreprise recherche une *offre territoriale complexe* associant un site et des ressources globales. Face à des firmes multinationales, il faut aussi un interlocuteur crédible : des *gouvernements locaux*. Le terme anglais retenu souligne la nécessité de fédérer les acteurs pour dépasser notre

fragmentation institutionnelle.

L'analyse de Fabrice Hatem débouche sur des préconisations concrètes, pour une promotion territoriale adaptée aux mutations territoriales en cours, à l'aide d'outils renouvelés. L'approche par secteurs explique les recompositions territoriales de l'espace européen : montée en puissance des périphéries manufacturières avec le poids des PECO, ou encore de la Turquie dans le cas de l'automobile. À l'inverse, les perspectives de croissance sont bonnes en Europe occidentale pour les activités les plus qualifiées et à fort contenu technologique. L'innovation peut même permettre de renouveler des secteurs traditionnels comme la confection, où la production de masse est déjà délocalisée, mais où apparaissent des pôles d'excellence renouvelés sur les matériaux et usages nouveaux. Ainsi, c'est en France que l'on élabore les textiles à application médicale. Ce constat appelle des réponses adaptées par des politiques de développement territorial sélectives et ciblées. La France peut s'appuyer sur des *clusters* réels mais situés à la limite de la masse critique pour exister sur la scène internationale. Naguère accompagnés dans le cadre des systèmes productifs locaux (SPL), ils le seront demain dans celui des pôles de compétitivité.

Enfin, Fabrice Hatem explore les moyens d'améliorer la promotion des territoires. La force de son travail réside dans sa lucidité : il analyse sans complaisance les limites des dispositifs en place dans les agences de promotion des territoires (APT) en général et à l'AFII en particulier. Il souligne la difficulté à fédérer les connaissances, mais aussi les initiatives des acteurs qui, dans ce domaine, demeurent multiples et isolés.

En définitive, la rencontre entre économie et territoires tient à deux facteurs : pertinence (quelle entreprise pour quel territoire) et gouvernance (si possible d'agglomération).